

sa place également.

Je suppose que ceux qui étaient présents à la septième session extraordinaire, et parmi eux M. Roche et M. Brewin qui sont ici aujourd'hui n'ont pas pu manquer de constater que l'atmosphère se prêtait beaucoup plus à la discussion et aux négociations à l'Assemblée générale. Tous ont fait preuve de souplesse, prévoyance et de bonne volonté et l'approche retenue rencontre notre appui. Il y régnait une communauté de vues beaucoup plus grande ce qui a permis à un consensus de se dégager sur la façon d'aborder les problèmes et les besoins des pays en voie de développement.

D'autres membres du Comité qui étaient à New York conviendront probablement avec moi que la déclaration des États-Unis a joué un rôle important dans ce changement d'atmosphère. Sans cette initiative américaine, la session ne se serait peut-être pas terminée par l'adoption d'une résolution ralliant tous les pays. Le Canada au cours des derniers mois a voulu formuler à cet égard des prises de position constructives qui reflètent les intérêts canadiens à court et à long termes. Il a cherché à établir des ponts entre les pays industrialisés et les pays en voie de développement. Notre délégation à la septième session extraordinaire aux Nations Unies a pu précisément jouer ce rôle d'animateur. Notre rôle a certainement été positif et utile étant donné les circonstances. Dans mon allocution à la septième session extraordinaire, j'affirmais que nous avons la ferme intention de jouer un rôle positif afin de mettre à profit nos ressources et notre influence dans le cadre des efforts visant à apporter des améliorations au système économique international et à réduire, ce faisant, l'écart entre les nations riches et les nations pauvres.

Notre intention reste la même aujourd'hui. J'ai assisté à la réunion de l'assemblée générale qui a suivi la session extraordinaire et j'ai rencontré les délégués. J'ai bien fait comprendre aux délégués que le document qu'on avait adopté lors de la septième session extraordinaire ne constituait pas une tactique de la part du Canada ou encore une réaction face à une situation purement stratégique. Il s'agit d'un document que nous considérons le nôtre et que nous avons appuyé; nous devons travailler au sein de l'assemblée générale pour qu'il soit étudié lors des délibérations du deuxième comité. Un membre de votre sous-comité, M. Stanbury, est notre porte-parole au deuxième comité et je lui ai donné mon appui lors de mon exposé devant les délégués.

J'estime qu'aux Nations Unies et dans les autres cercles où sont débattues ces questions, nous avons fait des progrès en ce qui concerne les produits de base, la libéralisation des échanges, le